

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**SUVVENZIONE À U LICEU DI BALAGNA PER U
FINANZIAMENTU DI U PRUGHJETTU PEDAGOGICU
INTITULATI "A MEMORIA DI PASQUALE PAOLI,
PATRIMONIU IN DIBATTITU"**

**SUBVENTION AU LYCÉE POLYVALENT DE BALAGNA
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET PÉDAGOGIQUE
INTITULÉ "LA MÉMOIRE DE PASQUALE PAOLI, UN
PATRIMOINE EN DÉBAT"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention d'un montant de **5 000 €** au Lycée polyvalent de Balagna à L'ISULA pour le financement du projet pédagogique intitulé « *La mémoire de Pasquale Paoli, un patrimoine en débat* », dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli.

Ce projet s'adresse à 3 classes de première générale - spécialité HGGSP - Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques), 22 élèves au total.

Il convient de noter l'ambition de ce projet qui, au titre de la présente année scolaire, permettra aux élèves de participer à des activités dans différents domaines ayant pour point commun l'action du Babbu di a Patria.

Au programme, en effet :

- visite des lieux de mémoire liés à Pasquale Paoli en Castagniccia : musée et couvent de Merusaglia, couvent d'Orezza ; rencontre avec Pantaléon Alessandri ; évocation de Noëlle Vincensini, née au couvent d'Orezza ;
- excursion au couvent de Caccia ;
- conférence de Pierre Bertoncini sur le thème « *les couvents corses et la patrimonialisation* » au Lycée de Balagne le 8 décembre, jour de « *a festa di a nazione* » ;
- visite de lieux de mémoire liés à Pasquale Paoli à Paris ;
- excursion au San Petrone, sommet de la Castagniccia ;
- voyage pédagogique à Paris.

Cette initiative vient prolonger, pour ces élèves, la dynamique engagée sur cette commune au titre du tricentenaire PAOLI 2025.

Le montant prévisionnel des dépenses TTC s'élève à 14 660 €

La contribution des familles concernées est de 5 500 €

La Communauté de Communes L'Isula-Balagna et la commune de L'Isula participent également chacune à hauteur de 550 €

La maison des lycéens engage également des actions associatives pour compléter le budget.

Il vous est donc proposé d'accorder au Lycée de Balagna la somme demandée, soit 5 000 €, qui sera imputée sur les crédits du programme 6126 fonctionnement.

Cette subvention est accordée à titre exceptionnel pour le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, hors des régimes d'aides de la Collectivité de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.